



Conseil municipal du 23 juin 2025

Liste des délibérations examinées en séance

(Article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

N°	Objet	Vote
28-2025	Renouvellement de la convention territorial globale (CTG)	Adoptée à l'unanimité.
29-2025	Manifestation « Concert et ciné plein air » : convention entre la CCVB et la Commune.	Adoptée à l'unanimité.
30-2025	Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.	Adoptée à l'unanimité.
31-2025	Création d'un poste d'agent administratif en charge de l'accueil.	Adoptée à l'unanimité.
32-2025	Création de postes et modification du tableau des effectifs.	Adoptée à l'unanimité.
33-2025	Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent.	Adoptée à l'unanimité.
34-2025	Création de 3 postes d'adjoints d'animation pour l'année scolaire 2025-2026.	Adoptée à l'unanimité.
35-2025	Vœu relatif à la création d'un Centre Hospitalier Universitaire en Seine-et-Marne.	Formulé à l'unanimité.

Le Maire

Daniel PATU



Certifié affiché en Mairie le : 24 juin 2025

Mairie de Favières